

Un cas d'inégalités à résorber à l'école et à l'université : les discriminations liées à l'origine

Martine Boudet

Le durcissement des politiques publiques, en France et à l'échelle de l'Union européenne, à l'égard des communautés immigrées et migrantes, est un fait largement étayé¹. Que ce soit du fait de la prise du pouvoir par des équipes d'extrême droite en Suède et en Italie, ou bien de la représentation législative massive du Rassemblement national depuis les élections de juin dernier, qui s'ajoute à un deuxième mandat comme premier parti français au Parlement européen.

1. Un contexte intercommunautaire de crise

« La présence aux présidentielles de deux candidats dits d'extrême droite, cumulant à eux deux autour d'un tiers des intentions de vote selon les sondages successifs, souligne les succès grandissants de ce camp politique depuis plusieurs décennies dans le combat pour l'hégémonie culturelle. La reprise par d'autres candidats de concepts issus de la matrice et de l'axiologie fascisantes (grand remplacement, péril migratoire, etc.) renforce ce diagnostic d'une mutation conséquente des rapports de force idéologiques. »²

La lutte contre le terrorisme islamiste et contre les migrations illégales est aussi le dénominateur commun des droites de gouvernement, un énième projet de loi pour « réguler l'immigration », -le 22^e depuis 1986- à l'initiative du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin ne pouvant que satisfaire la droite nationaliste et sécuritaire qu'incarne un Eric Ciotti, récemment mis en selle.

D'une manière générale, une nébuleuse de droite extrême, qui surfe sur des thèmes identitaristes et

laïcistes, s'appuie sur les leitmotivs des « crises terroriste et migratoire ». En réponse, il incombe au mouvement social d'alimenter une politique délibérément altermondialiste, de contextualiser de telles crises, en mettant en exergue les responsabilités propres des Etats occidentaux, dont celles de l'Etat français, dans le renforcement, au Sud, des processus de radicalisation ou du désespoir³. Au nom du refus des « thèses complotistes » et des « fake news », des enjeux géopolitiques sont trop souvent gommés: la défense de la cause palestinienne face au sionisme, celle des « printemps arabes », des mouvements de démocratisation en Afrique... La barbarie n'est pas toujours dans le même camp, comme le rappelle le massacre impuni de centaines d'Algériens au centre de Paris le 17 octobre 1961, sous la direction du préfet Maurice Papon.

Quinze ans après les émeutes urbaines de 2005, les plus fortes enregistrées sur le sol européen, la France est à nouveau interpellée sur son modèle d'intégration. Si l'actualité se focalise sur la communauté musulmane, il y a peu, le mouvement *Black lives matter*, né aux USA, était largement médiatisé, après les morts d'Adama Traoré et de Georges Floyd sous les coups de la police. Des rapports sur « la refondation de la politique d'intégration », coordonnés par des universitaires (le sociologue Khalid Hamdani, l'historien Pascal Blanchard...) et remis au Premier ministre Jean-Marc Ayrault en 2013, ont été enterrés sous le ministère de Manuel Valls⁴. Celui de Jean-Louis Borloo sur « la politique de la ville », l'a été pareillement par le président Macron en 2018⁵. La

¹ En Israël, un énième gouvernement de Netanyahu se met en place, avec le concours de l'extrême droite religieuse notamment, sur la base de la relégation du peuple palestinien.

2

Saïd Bouamama, « [La place des classes et quartiers populaires dans le processus de fascisation](#) », Les Possibles, n° 31, printemps 2022.

³ Politiques néocoloniales de domination monétaire via le maintien du franc CFA, d'occupations militaires de pays du Sahel, ventes d'armes en expansion, à des dictatures du Moyen Orient liberticides voire meurtrières, signature par l'Union européenne des APE ou Accords de Partenariat économique draconiens avec des pays ACP-CEE...

⁴ Fabrice Dhume et Khalid Hamdani, « Vers une politique française de l'égalité », Rapports sur la refondation de la politique d'intégration, 2013.

5

« [Les 19 programmes de Jean-Louis Borloo pour faire renaître la politique de la ville](#) », *La gazette des communes*, 26 avril 2018.

déprogrammation de la remarquable chaîne France Ô (France Outremer) en septembre 2020 s'est effectuée dans l'indifférence générale, en métropole. Laisant de côté des actualités pourtant dramatiques pour la santé publique, telles celles du chlordécone dans les Antilles françaises (les plaintes d'associations et de citoyens sont menacées d'un non-lieu)⁶ ou celle des cancers issus des essais nucléaires en Polynésie française⁷.

En fait, la construction de la France s'est effectuée à partir de l'Etat central, sa gestion faisant souvent abstraction des cultures des régions historiques et ultramarines, ainsi que des peuples anciennement colonisés. La démographie des origines tend à corriger cette politique inégalitaire, au nom du multilatéralisme et du principe de diversité. Tandis que, dans une opinion largement majoritaire, au nom de l'idéologie sécuritaire, est plébiscitée l'action des forces de l'ordre - armée à l'extérieur, police intra muros), dont les dérives et violences sont en progression et restent impunies pour la plupart, que ce soit d'ailleurs à l'encontre de citoyens d'origine française ou étrangère. Au titre des remédiations, il importe de réhabiliter la politique éducative et de recherche du pays, condition nécessaire à une démarche de rationalisation et de démocratisation authentique.

2. La réaction en marche

Dans le contexte précité de violences multilatérales, institutionnelles et citoyennes, la réaction menace à l'Université, faisant fi des libertés académiques. Pour reprendre des formules officielles, il s'agit de réduire le « terreau du terrorisme islamiste », « le « séparatisme immigré », « l'islamo-gauchisme », les acquis des sciences sociales dits "déconstructionnistes", antiracistes, postcoloniaux, intersectionnels, mais aussi l'écriture inclusive qui est au compte du féminisme dans le

sillage du mouvement *Me too*, la pédagogie immersive des écoles en langue régionale, héritière de décennies de militance culturelle... Comme en témoignent

- la loi sur « le respect des principes de la République » votée en 2021

- la commande d'enquête faite au CNRS par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal

- le colloque de la Sorbonne des 7 et 8 janvier 2022, « Que reconstruire après la déconstruction ? » soutenu par le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer⁸

- la censure en 2021 par le Conseil constitutionnel de la loi Molac sur la promotion des langues régionales (rejetant l'enseignement immersif dans une langue autre que le français)...

« Une tendance au maccarthysme politique a pour objectif, non sans succès, de développer une autocensure interdisant certains termes (islamophobie, racisme d'État, violences policières, etc.), certaines grilles de lecture, certaines pratiques (réunions non mixtes par exemple). Les dissolutions, silenciations à bas bruit et la logique maccarthyste de la campagne sur l'islamo-gauchisme ont été initiées par le pouvoir politique légalement élu. Elles s'inscrivent néanmoins dans un contexte de surenchère porté par la droite et la galaxie fasciste. »⁹

Université et école jouent un rôle central dans la fabrique de savoirs sur la "radicalisation", le « complotisme », le « négationnisme », savoirs le plus souvent unilatéraux et non dialectiques, car dénués d'arrière-plan suffisant en matière de géopolitique, d'anthropologie culturelle, de psychologie sociale¹⁰. Ces savoirs réducteurs, construits dans les institutions éducatives et de

6

« [Non-lieu requis sur le chlordécone aux Antilles, «un crime sur le crime](#) » pour les associations » (*Libération* et AFP, 26 novembre 2022).

7

« [En Polynésie, les essais nucléaires ont abîmé la nature et meurtri des corps](#) », *Ouest France*, 15 mai 2022).

8

Jean-Baptiste Fressoz « [Le colloque en Sorbonne adoué par Jean-Michel Blanquer était à mille lieues des conventions universitaires](#) », *Le Monde*, 19 janvier 2022.

⁹ Saïd Bouamama, article précité.

recherche sur une base principalement juridique, trop souvent verrouillée comme décrit précédemment, irriguent les différents dispositifs étatiques.

Parmi les outils de référence, il y a le [Conseil scientifique sur les processus de radicalisation](#) : « La création de ce Conseil scientifique s'inscrit dans la politique que mène la ministre dans le cadre du Plan gouvernemental d'Action contre la radicalisation et le terrorisme (PART), initié au lendemain des attentats de janvier 2015. Cette mobilisation repose sur 5 axes : la prévention, le repérage et le signalement, le suivi des jeunes en voie de radicalisation scolarisés, la formation et la recherche. La création de ce Conseil est une mise en œuvre concrète de ce 5ème axe, dans une volonté de renforcer le dialogue entre le monde de la recherche et celui des décideurs publics. Elle correspond à une préconisation majeure du rapport remis par Alain Fuchs pour l'alliance ATHENA au printemps dernier, visant à créer une instance de transfert pour que les résultats de la recherche scientifique soient pleinement pris en compte dans l'élaboration et le pilotage des politiques publiques ».

Depuis lors, est notable la présence d'universitaires dans les formations dispensées aux travailleurs sociaux (par exemple, pour l'établissement d'un listing de « signes » à repérer), aux fonctionnaires de l'Intérieur, à ceux du Renseignement militaire (la frontière entre « ennemis intérieur et extérieur » étant poreuse), leurs expertises servant aussi aux réquisitoires des avocats généraux de l'antiterrorisme.

La même dérive s'observe dans les dispositifs mis en vigueur dans l'Education nationale: « Ce paradigme scolaire du consentement pose des questions d'une extrême gravité et que l'actualité récente est venue raviver. L'Ecole française ne laisse guère de place au doute des élèves, première attitude pourtant propice à une posture d'apprentissage qui ne soit pas simple gavage. Plus encore, depuis les terribles attentats terroristes

islamistes de 2015, la pédagogie dite « anti-complotiste » est devenue une priorité de l'institution. On ne peut que se féliciter de cette attention accordée aux dérives mortifères d'adolescents, d'adolescentes et de jeunes adultes mais il faut aussi savoir reconnaître la limite entre l'adoption d'une posture critique et le basculement dans le complotisme. (...) On sent monter en effet une propension à la simple condamnation brutale (...) quand il ne s'agit pas d'en appeler directement à la sanction. »¹¹

En dehors de l'espace classe, dont le climat est encore relativement laissé à la libre appréciation de l'enseignant-e, la consigne sécuritaire est de mise : le dispositif d'éducation à la citoyenneté¹², créé en 2015, a promu la lutte contre la radicalisation et en faveur d'une laïcité défensive. Après l'incident survenu dans l'académie de Créteil en 2018 et les réactions médiatiques qu'il entraîna (voir le mouvement enseignant « #Pas de vague »), les ministres de la Justice, de l'Éducation nationale et de l'Intérieur ont annoncé une série de mesures. En lieu et place de réforme des programmes, de soutien au quotidien des personnels enseignants, de dotations en personnel médico-social, d'aides aux associations de quartier..., c'est la solution répressive qui l'a emporté : ouverture de centres éducatifs fermés, de « centres d'accueil de jour » potentiellement encadrés par des militaires ou des policiers, renforcement des équipes mobiles de sécurité (EMS) ...

En soutien des progressistes du monde musulman et des quartiers populaires, sans tomber par conséquent dans l'écueil ou de l'islamophobie ou de la démagogie compassionnelle (dénier de l'islamisme radical), le rôle des enseignant-es est de contribuer à desserrer l'étau, le dialogue de sourds créé artificiellement par l'oligarchie néolibérale et la nébuleuse islamiste. Il est urgent d'éradiquer cette anti-culture de la violence qui gangrène l'édifice démocratique en instituant un état de guerre larvé au quotidien, dont d'autres communautés racisées ainsi que le mouvement social et écologique sont des victimes collatérales. S'en fait l'écho de manière

¹⁰ Les analyses de ces sciences sociales étaient considérées par l'ancien premier ministre Manuel Valls, comme participant d'une « culture de l'excuse » des processus de radicalisation.

¹¹ Laurence de Cock, Irène Pereira (coord, Fondation Copernic), *Les pédagogies critiques*, Paris, Agone, 2019, p. 121-122.

¹² Campagne « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République », site du ministère de l'Éducation nationale, 22 janvier 2015.

souvent dramatique la crise croissante des valeurs et repères à l'École, la crise de l'autorité enseignante, en particulier dans les établissements des quartiers dits sensibles.

À l'Université, le CNRS et la Conférence des présidents ont, d'emblée, de même que les syndicats enseignants et étudiants, refusé de cautionner le concept d'« islamo-gauchisme » (en tant que démarche de complicité intellectuelle ou politique avec l'islamisme radical), le secteur de spécialité des études islamiques et post-coloniales étant de toute manière réduit à la portion congrue¹³. Pour autant, la réaction se nourrit d'un déficit programmatique du côté des forces progressistes, du fait notamment de la marginalisation des sciences sociales et des questions culturelles et interculturelles, souvent abusivement appelées communautaristes.

3. Intersectionnalité, décolonialisme, racisation, wokisme, cancel culture, des concepts émergents en sciences sociales

L'utilisation de ces concepts, qui sont souvent nés en dehors de l'Université française, s'inscrit dans ce débat d'idées, dans l'objectif de faire valoir un nouveau paradigme, d'ordre socio-anthropologique et (inter) culturel.

L'**intersectionnalité** désigne la situation de groupes ou de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination. Ainsi, pour prendre l'exemple d'une personne appartenant à une minorité ethnique et issue d'un milieu pauvre, celle-ci pourra être à la fois victime de racisme et de mépris de classe. Awa Thiam est la première féministe à formuler en 1978 dans son essai *La Parole aux négresses* la question du positionnement des femmes noires francophones dans le mouvement féministe,

produisant une première base théorique de l'intersectionnalité.

Le terme a été proposé par l'universitaire afro-féministe américaine Kimberlé Williams Crenshaw en 1989, pour parler spécifiquement de l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro-américaines. Le sens du terme a depuis été élargi, et englobe désormais toutes les formes de discriminations qui peuvent s'entrecroiser.

Le terme d'**études décoloniales** renvoie à des courants de pensée hispanophone et lusophone qui émergent en Amérique du Sud au tournant du 21^e siècle puis se développent dans le monde universitaire nord-américain et européen. Le paradigme décolonial s'intéresse initialement à la géopolitique du pouvoir et du savoir hégémonique de l'Occident en lien avec la colonisation européenne des Amériques, puis s'étend à l'emprise culturelle du monde capitaliste à l'ensemble du globe. Cette théorie critique se différencie du courant anglo-américain des théories post-coloniales qui se développe dans les années 1980, et de l'anticolonialisme, critique francophone manifestée dans la période d'apogée de l'impérialisme franco-occidental, au 19^e siècle et aux deux premiers tiers du 20^e siècle (principalement avant les décolonisations).

Dans les années 2010, le mot **racisé** a fait son apparition, pour désigner les groupes et personnes considérés comme victimes de « racisme systémique ».

Le **wokisme** : le terme anglo-américain *woke* (« éveillé ») désigne le fait d'être conscient des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale.

La **cancel culture** (de l'anglais *cancel*, « annuler »), aussi appelée en français culture de l'effacement ou culture de l'annulation, correspond à une pratique apparue aux États-Unis consistant à dénoncer publiquement des institutions, groupes ou individus,

¹³ « [Islamo-gauchisme : stopper la confusion et les polémiques stériles](#) » (Communiqué de la Conférence des présidents d'université, 16 février 2021).

« [L'« islamogauchisme » n'est pas une réalité scientifique](#) » (communiqué du CNRS du 17 février 2021)

« [E. Vidal fait injonction à la recherche publique de procéder à une enquête sur l'« islamo-gauchisme » à l'Université \[...\]](#) » (Communiqué du SNCS-FSU et du SNESUP-FSU du 17 février 2021)

« [Vidal porte atteinte à la liberté de recherche des universitaires : un tel obscurantisme est inadmissible, la ministre Vidal doit partir !](#) » (communiqué de Sud Education et SUD Recherche EPST, 18 février 2021)

« [Diffamation à l'encontre d'une profession toute entière ? La Ministre doit partir](#) » (Communiqué de la LDH EHESS)

[Autres communiqués universitaires](#) (FERC-CGT..., site de SLU/Sauvons l'Université).

« [Islamo-gauchisme : 600 universitaires demandent la démission de Frédérique Vidal](#) » (20 février 2021)

responsables de politiques perçues comme ayant attenté aux droits humains à l'égard de minorités. Et à procéder au déboulonnage de statues ou bien à ce que des rues soient débaptisées¹⁴. La statue d'Edward Colston, marchand d'esclaves, a été jetée à l'eau à Bristol ; celle de Léopold II, exploiteur du Congo, a été enlevée par une grue à Anvers. Rien de cet ordre n'a eu lieu en France, la statue et le nom de Colbert, co-auteur du *Code noir*, étant par exemple jalousement défendus au nom du patrimoine national. Souvent, ces mêmes groupes de pression ne voient aucun inconvénient au déboulonnage des statues de Lénine dans les pays anciennement communistes.

La réaction glose sur les excès réels ou supposés de ces pratiques dont celles de la *cancel culture*. Dans les faits, ceux-ci sont surtout imputables à la société nord-américaine dont le modèle est de type communautaire. En 2017, une polémique est née en France, du fait de l'emploi du terme de « racisés » dans des ateliers organisés en « non-mixité » - réservés aux personnes non blanches- par Sud Education. Le recours à des groupes femmes a t'il donné lieu à de tels tollés ? En France, l'unité républicaine, pour ne pas de se rigidifier en unitarisme centralisateur et pour préserver son potentiel universaliste, peut et doit se dynamiser au contact de dialogues interraciaux qui complètent la tradition interclassiste, elle bien installée dans les moeurs philosophiques et politiques¹⁵.

4. Les déficits scolaires en matière d'inclusion

Depuis le drame de Conflans-Sainte-Honorine, en mémoire et en hommage à notre collègue Samuel Paty, assassiné en 2020 pour avoir fait un cours sur des caricatures du prophète Mohamed, beaucoup a été écrit. Dans le monde enseignant, un consensus existe sur l'exercice de l'esprit critique à l'Ecole instance laïque, et en même temps sur la lutte contre les discriminations, par la réhabilitation de l'éducation prioritaire. Les principes républicains de liberté et d'égalité sont ainsi justement sollicités. Cela dit, une politique éducative de cet ordre ne peut suffire à résorber la grave crise de confiance qui oppose à l'institution, des publics issus de l'immigration, qu'ils soient musulmans ou d'autres appartenances. La revendication porte, implicitement ou pas, sur la reconnaissance culturelle des origines comme condition d'un développement collectif et personnel plus équilibré. À cette condition dignifiante, le dialogue pourra valablement porter sur des ombres avérées de cultures d'origine, tel l'islamisme radical, véritable fléau des quartiers populaires, qui sévit souvent en réaction aux violences institutionnelles, la question cruciale de l'émancipation des filles et des femmes...¹⁶

Après les émeutes de 2005, une « charte de la diversité » a été signée par médias et entreprises, l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) avait été créée, à l'initiative, entre autres, de films largement plébiscités sur les difficultés et les expériences d'établissements de banlieue : *L'esquive, Entre les murs, La journée de la jupe, Les héritiers*¹⁷... Rien de tel n'a été institutionnalisé à l'école : la loi Peillon de Refondation (2013) limite le concept d'« école inclusive » au statut des élèves handicapés. L'enseignement de l'arabe est excessivement réduit¹⁸. Les littératures francophone et ultramarine (française) ont peu ou pas droit de cité dans les programmes: le dernier texte enseigné en terminale littéraire, *Ethiopiennes*, de Léopold Sedar Senghor, date des années 90. La décision d'une initiation en lycée, programmée par la réforme de 2001, est restée

¹⁴ Source : Wikipédia.

¹⁵ Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit -Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte Poche, 2013, p. 111-112.

« La logique de clôture (culturelle et intellectuelle) dont la France a fait l'expérience au cours du dernier quart du xxe siècle, ce reflux nationaliste et provincial de la pensée ont profondément affaibli ses capacités à penser le monde et à contribuer de façon décisive aux débats sur la démocratie à venir [...]. La France n'a pas su mesurer à sa juste valeur la signification politique du virage qu'a été l'irruption, dans différents champs du savoir, de la philosophie, des arts et de la littérature, des quatre courants intellectuels qu'ont été la théorie postcoloniale, la critique de la race, la réflexion sur les diasporas et toutes sortes de flux culturels, ainsi que dans une moindre mesure la pensée féministe. L'apport de ces courants à la théorie démocratique, à la critique de la citoyenneté et au renouvellement de la pensée sur la différence et l'altérité est indiscutable.»

¹⁶ Abdenour Bidar, inspecteur général de philosophie, *Plaidoyer pour la fraternité*, Paris, Albin Michel, 2015. *Lettre ouverte au monde musulman*, Paris, Les liens qui libèrent, 2015.

lettre morte, l'enseignement du français se refermant sur un programme patrimonial étroitement hexagonal, excluant y compris la riche littérature antillaise. Le cours d'histoire sur les empires africains précoloniaux a été supprimé à l'occasion de la réforme des collèges, sur l'intervention de Pierre Nora. L'éducation à la diversité et à l'interculturel reste à promouvoir au niveau de la vie scolaire.

5. Nomination de Pap N'Diaye : un défi à relever

La nomination de Pap N'Diaye au ministère de l'Éducation nationale semblait répondre à la revendication précitée de reconnaissance culturelle des origines. Cet universitaire métis, spécialiste des minorités aux USA, qui sont à l'origine du mouvement *Black Lives Matter*, co-fondateur du CRAN¹⁹ et président du musée de l'immigration, - ce musée que le président Sarkozy avait refusé d'inaugurer en son temps- porte les problématiques du "racisme structurel", du "manque d'intégration" et des "violences policières". A rebours, a priori, de la politique réactionnaire et répressive de son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer. Si les médias dominants se sont focalisés sur les réactions xénophobes de l'extrême droite, le mouvement social est resté silencieux de son côté. Certes, la marge de manoeuvre est et sera limitée, entouré que Pap N'Diaye est de proches de l'ancien ministre. D'autres personnalités de la diversité n'ont pu en leur temps, influencer sur la politique gouvernementale de droite: Azouz Begag, Rama Yade, Fadela Amara. L'avenir dira en fonction des actes posés,

mais pour l'instant rien de convaincant ne transparaît.

Au-delà de cet affichage « tokéniste »²⁰ et probablement opportuniste, les faits sont têtus : combien de postes existent à l'Université française, équivalents de ceux des *Post colonial studies* aux USA? Combien d'intellectuels francophones sont obligés de faire des études ou carrière dans le monde anglo-saxon? Outre Pap N'Diaye, c'est le cas d'Achille Mbembe, d'Alain Mabanckou....

Sous le ministère de Benoît Hamon, il n'y avait pas un seul poste d'arabe au CAPES²¹. Le comble étant que Macron avait proposé d'en créer, au moment de la mise en débat du projet de loi sur le séparatisme (pour "compenser" la lutte contre l'islamisme radical). Projet vite abandonné face au tollé des droites et au silence des gauches.

Or, ce peu de reconnaissance culturelle des publics racisés est en grande partie responsable des déficits que la majorité d'entre eux enregistrent en matière de réussite scolaire et universitaire. L'une des raisons étant que nombre d'élèves et étudiants de ces communautés intériorisent des complexes d'infériorité ou des mécanismes de révolte, sources de handicap dans les diverses situations d'orientation, de socialisation et de professionnalisation qu'ils sont amenés à rencontrer.

« *Les inégalités ethno-raciales à l'école*

¹⁷ *L'Esquive*, film d'Abdellatif Kechiche (2004). Plusieurs Césars lui sont décernés en 2005, dont ceux des meilleurs jeunes espoirs masculin et féminin, à des acteurs de la diversité, Osman Elkharraz et Sabrina Ouazani.

Entre les murs, film de Laurent Cantet (2008), soutenu par l'Académie des Arts et des Lettres, Palme d'or au festival de Cannes en 2008 ; adapté du roman éponyme de François Bégaudeau, professeur de lettres (2006). Produit d'une collaboration entre France télévisions et l'Académie.

La Journée de la jupe, film de Jean-Paul Lilienfeld (2008), soutenu par l'Académie, prix d'interprétation féminine décerné aux César de 2010 à Isabelle Adjani.

Les Héritiers, film de Marie-Castille Mention-Schaar (2014), adapté de l'essai du lycéen Ahmed Dramé, *Nous sommes tous des exceptions* (Éd. Fayard, 2014).

¹⁸ Joseph Dichy et Pierre-Louis Reymond, « [Il faut enseigner l'arabe dans le service public- Rouvrons le Capes d'arabe ! Ne laissons pas aux associations l'apprentissage de la « deuxième langue » de France](#) » (Le Monde, 11 02 2014).
Hervé Féron député, *Question à l'Assemblée nationale*, 2014.

¹⁹ CRAN: Conseil représentatif des associations noires.

²⁰ Le tokénisme (*tokenism* en anglais) est une pratique consistant à faire des efforts symboliques d'inclusion vis-à-vis de groupes minoritaires dans le but d'échapper aux accusations de discrimination. La pratique est à différencier de la discrimination positive, le tokénisme n'étant pas forcément pratiqué dans l'intention de promouvoir des individus mis en avant mais plutôt dans l'intention de cacher la réalité et de produire des « cache-misère » (Wikipédia).

²¹ « [Monsieur Benoît Hamon, faites apprendre l'arabe par l'État](#) » (Pétition).

Si la classe est le facteur déterminant des inégalités scolaires, des processus ethno-raciaux sont également à l'œuvre. Ce billet présente les principaux mécanismes discriminatoires qui traversent l'École, quand ce n'est pas elle qui les coproduit, afin de mieux comprendre la fragilisation des trajectoires scolaires et sociales des enfants racisés, qu'ils soient français ou immigrés. Penser le racisme dans l'Éducation nationale n'est pas une chose aisée. Tout d'abord, cette institution est sans nul doute la plus représentative de notre République, avec ses valeurs universalistes et égalitaristes dans sa version « égalité des chances ». Ainsi, l'hypothèse d'une institution traversée par des logiques raciales relèverait d'une dérive identitaire et anti-républicaine. Ensuite, il faut constater que les sciences sociales n'ont pas encore investi cet objet d'étude. Si nous avons toute une sociologie critique, qui, depuis Bourdieu, a montré comment les rapports de classe sont déterminants dans la réussite scolaire, la catégorie ethno-raciale reste encore peu étudiée. »²²

Il y a urgence à promouvoir une politique éducative plus inclusive et à l'accompagner d'une politique de moyens substantiels dans le secteur de l'éducation prioritaire, de nombreux signaux étant au rouge. Des rapports, y compris de la très libérale OCDE, sur la situation des publics scolaires issus de l'immigration, développent une problématique récurrente.

« Le système éducatif français est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE. En effet, il ne parvient pas, en dépit des multiples réformes entreprises depuis des décennies, à instaurer l'égalité des chances pour tous les élèves, en particulier pour les enfants immigrés ou issus de l'immigration. (...)

- Malgré une progression du niveau d'éducation de la population française sur le long terme, d'après le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), la proportion de bons élèves en mathématiques (niveaux 5 et 6 dans l'enquête PISA 2012) ne progresse plus en France depuis 9 ans alors que la

part des élèves peu performants (sous le niveau 2 dans l'enquête PISA 2012) est en augmentation de 6 points de pourcentage par rapport à 2003. Les résultats montrent également des écarts très importants entre la réussite scolaire des enfants les plus favorisés et les plus défavorisés.

- En France, près de 28 % des jeunes adultes (âgés de 15 à 34 ans) y sont soit nés à l'étranger, soit issus d'au moins un parent immigré, ce qui est proche de la moyenne des pays de l'OCDE (27 %) et peu éloigné de la moyenne de l'Union européenne (24 %).
- La difficulté à intégrer les enfants issus de milieux défavorisés y est plus nette que dans la plupart des pays de l'OCDE et se traduit par de piètres résultats chez les enfants immigrés et issus de l'immigration qui sont surreprésentés dans ce groupe :
 - 41 % des élèves immigrés éprouvent des difficultés de compréhension de l'écrit contre seulement 26 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.
 - Un quart des jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme sont des enfants d'immigrés nés en France (y compris les jeunes issus de couples mixtes), alors qu'ils représentent une personne sur cinq dans cette classe d'âge.
- Ces désavantages se traduisent plus tard par une plus grande difficulté pour les enfants d'immigrés à s'insérer sur le marché du travail et à s'intégrer socialement :
 - Moins de deux enfants d'immigrés sur trois (15-34 ans) sont en emploi contre près de 80 % pour les enfants de parents nés en France.
 - Près d'un million de jeunes âgés de 15 à 34 ans nés à l'étranger ou dont au moins un des deux parents est immigré ne sont ni employés, ni scolarisés, ni en formation.

- 30 % des ménages immigrés qui vivent en France se trouvent en situation de pauvreté relative, contre 13 % pour les autres ménages. »²³

Dans le rapport Innocenti ²⁴« Inégalités entre les enfants » de l'UNICEF, publié en avril 2016, la France est classée 28e sur 35 pays de l'UE/OCDE en matière d'inégalités de bien-être entre les enfants, juste au-dessus de la Belgique, de la Bulgarie, de l'Italie, du Luxembourg et de la Slovaquie – alors que c'est le Danemark qui ouvre le classement. Si la politique de transferts sociaux est saluée comme favorisant une échelle d'inégalités relativement modérées en matière de revenus, en revanche les inégalités persistent ou se creusent dans les domaines de l'éducation, de la santé et du degré de satisfaction. Ce qui tend à prouver que le critère socio-économique ne peut suffire pour réduire les inégalités, notamment scolaires. La variable socio-culturelle est à prendre en considération.

Le « Panorama des inégalités scolaires d'origine territoriale en France », publié par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) en octobre 2018, confirme cette analyse, pour l'Île-de-France notamment²⁵.

- En Île-de-France, la part des enseignants de moins de 30 ans et la part des enseignants non titulaires varie du simple au triple entre les territoires parisiens et de banlieue favorisés et les territoires cumulant le plus de difficultés socio-économiques.
- En Île-de-France, les collèges situés sur

les territoires les plus défavorisés ont en moyenne un taux de stabilité des enseignants dans l'établissement presque deux fois plus faible que les établissements localisés sur des zones plus favorisées.

- Au niveau national, la Seine-Saint-Denis se démarque largement des autres départements métropolitains en cumulant à la fois le plus fort taux d'enseignants de moins de 35 ans (53,4 %, contre 23,5 % en moyenne) et la part la plus faible d'enseignants présents dans l'établissement depuis plus de 5 ans (30,8 %, contre 50,9 % en moyenne).
- Lorsque l'on considère uniquement les épreuves écrites 2017 du diplôme national du brevet (DNB), on constate que les taux de réussite dans les collèges publics varient, en Île-de-France, du simple au double selon le type de territoires.

À ce sombre panorama, s'ajoute le dispositif mis en place en 2018 pour l'orientation des bachelier.es, Parcoursup. Dans l'attribution désormais sélective des places à l'Université, existe-t'il des discriminations spécifiques des lycéen.nes issu.es des quartiers populaires, en fonction du critère territorial ? Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (93) a lancé un appel à témoignages auprès des jeunes s'estimant lésé-es par cette plate-forme, dont les modes de fonctionnement sont opaques. Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a saisi la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal.

²³ OCDE/Organisation de coopération et de développement économiques : organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres - des pays développés pour la plupart- ont en commun un système de démocratie libérale et une économie de marché.

Rapports OCDE (2015) « Vers un système d'éducation plus inclusif en France ? » et « Trouver ses Marques. Les indicateurs de l'intégration des immigrés ».

Voir aussi le Rapport PISA, « Equity in education », du 23 octobre 2018. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves/PISA est une émanation de l'OCDE.

²⁴ UNICEF, « Inégalités entre les enfants: la France 28e sur 35 pays riches », rapport du 14 avril 2016.

²⁵ CNESCO/ Centre national d'étude des systèmes scolaires: institution française chargée d'une évaluation indépendante, créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

Ces faits structurels expliquent, entre autres facteurs, la séparation de facto d'intellectuel·les de la diversité et de responsables des quartiers populaires avec les universitaires français et avec les organisations du mouvement social.

6. Nécessaire mobilisation idéologique

Une responsabilité spécifique incombe donc au mouvement social, celle de sortir de certains immobilismes et blocages, d'assumer des éléments de programme qui restent le plus souvent au niveau des non-dits ou de discours en coulisses, et de collaborer avec des représentations des communautés racisées.

Comme l'écrit Christiane Vollaire, « *Une expérience de la discrimination (acquise dans les quartiers populaires) peut et doit être considérée comme une véritable expertise critique dans les luttes possibles contre la fascisation du pouvoir politique.*

(...) En parallèle à l'histoire coloniale de l'émergence des fascismes nationaux, se tisse une histoire des luttes qui fait des descendants des colonisés des acteurs à part entière de notre histoire contemporaine, et des penseurs de ses apories et de ses doubles discours. C'est clairement à eux que l'on doit se référer pour penser, dans la suite du Discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire ou des Damnés de la terre de Frantz Fanon, mais dans le contemporain de la recherche et des luttes, un authentique contre-feu à la montée des fascismes.»²⁶

Géopolitique, anthropologie culturelle, philosophie de terrain, langues régionales et de l'immigration, littérature et arts francophones, linguistique du développement... : l'apport de ces disciplines est indispensable pour accéder au nouveau paradigme, qui est axé sur la lutte multilatérale et intersectionnelle à l'encontre des dominations de peuples et de communautés,

notamment des Suds, ainsi que des discriminations de citoyen·nes sur différents critères -de genre, d'origine, de classe...-. La forte promotion, encore empirique, de ce paradigme altermondialiste, qui s'ajoute à d'autres, d'ordre libéral et égalitaire – axés traditionnellement sur la valorisation respective des droits citoyens et sociaux –, témoigne de la dynamique des questions interculturelles dans ces différents secteurs, mettant à l'ordre du jour la construction de sociétés plus fraternelles. Si les droites en font un objet de rejet au nom d'« identités nationales » closes et anachroniques, il reste aux gauches à en valoriser les enjeux humanistes, a minima comme cadres de pondération de l'idéologie dominante et de ses avatars extrémistes.

À l'heure de la mondialisation, et de la médiatisation qui va avec, une éducation assimilationniste est mission impossible. Plus qu'une politique éducative « intégrative » – ce concept ayant montré ses limites car se situant à un stade individuel, trop souvent celui des « premiers de cordée » plutôt que des publics méritants –, il s'agit d'harmoniser désormais les relations intercommunautaires. Pour ce faire, il nous faut mieux comprendre la contre-culture qu'élaborent les jeunes des quartiers populaires, quartiers plurilingues et multiconfessionnels, et inclure les humanités que portent les peuples dont ils sont originaires.

Martine Boudet a dirigé [Les langues-cultures moteurs de démocratie et de développement](#), Le Croquant, 2019, et [SOS Ecole Université. Pour un système éducatif démocratique](#), Le Croquant, 2020, Chapitre 14, « Pour une école et une université inclusives ».

